



Monnaie Locale Citoyenne  
Aire Toulonnaise

Association pour le développement d'une Monnaie Locale  
Complémentaire Citoyenne sur l'Aire Toulonnaise et la  
Vallée du Gapeau

## Rapport d'activités 2019



[www.lafeve83.fr](http://www.lafeve83.fr)



[contact@lafeve83.fr](mailto:contact@lafeve83.fr)



06 10 69 09 98



[facebook.com/MLC.LaFeve](https://facebook.com/MLC.LaFeve)

# Table des matières

<b>1. Présentation de l'association porteuse de la Monnaie Locale de l'Aire Toulonnaise</b>	<b>3</b>
Historique	3
Rappel de l'objectif de notre association	3
<b>2. Organisation du fonctionnement de l'association</b>	<b>4</b>
Les adhérents	4
Le Collectif d'animation	4
Les groupes de travail	5
Mode de décision : la sociocratie	7
<b>3. Les activités 2019 de l'Association pour le Développement d'une Monnaie Locale sur l'Aire Toulonnaise et la Vallée du Gapeau</b>	<b>7</b>
1. Développer le dispositif de gestion d'une MLC sur l'aire toulonnaise et la Vallée du Gapeau	7
2. Informer et communiquer sur la MLCC	10
3. Constituer le réseau de professionnels adhérents à la MLCC	11
4. Assurer l'autonomie financière de l'association	12
<b>4. Conclusion 2019 et prochaines étapes</b>	<b>13</b>

# 1. Présentation de l'association porteuse de la Monnaie Locale de l'Aire Toulonnaise

## Historique

L'idée de travailler sur la création d'une monnaie locale sur le territoire de l'aire toulonnaise a émergé en février 2016, lors d'un forum ouvert organisé par le collectif des Colibris de Toulon.

Dans le même temps, cette même question arrivait dans les discussions du collectif Vallée du Gapeau en Transition.

Un rapprochement a rapidement eu lieu avec la décision d'un projet de monnaie locale commune aux deux territoires. Un groupe de préfiguration d'une quinzaine de personnes a ainsi été constitué en mars 2016 et a abouti en juillet 2016 à la constitution de l'association pour le développement d'une monnaie locale citoyenne sur l'Aire Toulonnaise et la Vallée du Gapeau.

Depuis, un collectif d'animation, des groupes de travail et des adhérents actifs mettent en place tous les éléments nécessaires à la création de cette monnaie locale : création des billets, d'un réseau de prestataires, communication, financement... afin que ce projet puisse éclore sur le territoire.



## **Rappel de l'objectif de notre association**

L'objet de l'association est la création, le portage et l'animation d'une Monnaie Locale Complémentaire Citoyenne en tant qu'outil de développement d'échanges économiques éthiques et solidaires, ainsi que de liens sociaux et de citoyenneté, participant ainsi à la transition écologique sur son territoire.

L'association MLCC sur l'aire toulonnaise participe au réseau national des monnaies locales complémentaires et se reconnaît dans les valeurs du manifeste défini lors des assises à Villeneuve sur Lot le 18 mai 2013.

Ce projet s'appuie sur les valeurs suivantes :

- **Respect de l'environnement**
- **Développement local**
- **Économie plus humaine**
- **Solidarité sociale**

Celles-ci sont traduites dans la charte élaborée collectivement par le groupe de préfiguration.

## **2. Organisation du fonctionnement de l'association**

### **Les adhérents**

L'association est ouverte à toute personne se reconnaissant dans ces valeurs :

- les acteurs économiques du territoire souhaitant entrer dans une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques de développement durable et de leurs pratiques solidaires.
- tout citoyen en démarche de consommation.
- toute collectivité locale ou institution portant des politiques de développement économique locales et sociales au sens large de « vivre ensemble »

Durant la phase de construction de la monnaie, il n'était possible d'adhérer qu'au titre de personne physique, chacun étant un citoyen volontaire pour participer à l'élaboration de cet outil de transition globale du territoire. L'année 2019 a vu la première mise de circulation de La Fève et donc le développement des adhérents prestataires, agréés par le Comité d'éthique. Les premiers ont été des professionnels ayant un stand à la Foire Bio de La Farlède du 09/04, lieu de lancement de La Fève.

L'association comptait 351 adhérents particuliers et 77 adhérents prestataires au 31 décembre 2019.

### **Le Collectif d'animation**

L'association est administrée par une instance de pilotage : le Collectif d'Animation. Il est constitué par 6 à 16 membres, de préférence paritaire, et tous solidairement co-responsables du fonctionnement de l'association. Il se réunit une fois par mois.

## La composition du Collectif d'Animation a évolué pour l'année 2019 :

Lors de l'assemblée générale ordinaire de l'association du 28 juin 2019 la composition du Collectif d'Animation a été soumise à l'approbation des adhérents.

Suite à l'appel à candidatures auprès de l'ensemble des adhérents, la composition validée au consentement, ainsi que les mandats définis au sein Collectif d'Animation, était la suivante :

- Pia SOAVE, dépositaire des signatures
- Philippe CHESNEAU, dépositaire des signatures
- Marie-Véronique HEYER, trésorière
- Milène COLIN, secrétaire
- Anne JASTRZEMBSKI, secrétaire adjointe
- Jean-Claude GONI, pouvoir d'ester en justice
- Reine-Claude SERY
- Brigitte DILET
- Ivan DMITRIEFF
- Fabien MASSOT
- Ingrid GRANGER
- Thierry MANAC'H
- Françoise DENIS

## Les groupes de travail

L'association fonctionne avec des groupes de travail thématiques préparant l'émergence de notre monnaie locale et son fonctionnement. Un nouveau groupe a été mis en place en 2019 en lien avec le déploiement de la monnaie : le groupe de mise en place et gestion des équipes locales de La Fève (ELFe).



Les missions de chaque groupe sont les suivantes :

GROUPES DE TRAVAIL	PRÉSENTATION / OBJECTIFS
VIE DE L'ASSOCIATION	<ul style="list-style-type: none"><li>• mettre en place les outils nécessaires à la gestion et au fonctionnement de l'association (règlement intérieur, outils collaboratifs, budget...)</li><li>• créer du lien au sein de l'association entre les adhérents et aussi avec les réseaux régionaux et nationaux des MLC (rencontres, formations...)</li></ul>
COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"><li>• Contribuer à la diffusion des missions de l'association et de l'activité des groupes de travail.</li><li>• Concevoir les supports de communication et tout élément graphique pour la communication via des documents print, site</li><li>• web, réseaux sociaux...</li></ul>

PROMOTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Organisation de rencontres locales pour informer les citoyennes et citoyens de ce qu'est une monnaie locale complémentaire.</li> <li>● Coordination des stands aux événements locaux.</li> <li>● Processus de recrutement des ambassadeurs</li> </ul>
AFFILIATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Conditions d'adhésion et documents d'adhésion des différents utilisateurs de la monnaie pour rejoindre l'association (dont le montant des cotisations) - particuliers, prestataires et partenaires -</li> <li>● assurer les formations ambassadeurs niveau 2 qui iront à la rencontre des prestataires potentiels</li> <li>● animer le réseau des prestataires (rencontres, mises en relation, formations...)</li> <li>● suivi du comité d'éthique</li> </ul>
GESTION DE LA MONNAIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Définition des conditions générales d'utilisation de la monnaie</li> <li>● Organisation de la circulation de la monnaie (procédures, documents, fichiers de suivi, formations...)</li> <li>● Organisation et gestion des comptoirs d'échange</li> <li>● Suivi des flux des billets en circulation</li> </ul>
GESTION DES ELFES	<ul style="list-style-type: none"> <li>● définir le process de création et le fonctionnement des Equipes Locales de la Fève</li> <li>● préparer les outils nécessaires pour assurer leur bon fonctionnement et leur suivi</li> <li>● accompagner la mise en place des ELFes</li> </ul>

Chaque groupe a un membre du Collectif d'Animation en référent et est ouvert à tous les adhérents qui souhaitent s'investir dans le projet. L'avancement des missions est suivi par le collectif d'animation.

Le groupe « Coupons » a terminé ses missions avec le lancement de la monnaie et n'apparaît donc plus dans la liste.

### **Mode de décision : la sociocratie**

Dans les choix initiaux du projet, il était important de faire en sorte d'impliquer le plus largement possible dans les décisions, avec le plus large consensus possible en mettant en place une gouvernance sociocratique.

Ce mode de fonctionnement a été maintenu pour l'année 2019, avec une volonté affirmée d'associer le plus largement possible les adhérents aux décisions stratégiques.

La Fève est une monnaie citoyenne gérée par les citoyens, il est important d'inciter et donner réellement la possibilité aux acteurs de la monnaie de s'impliquer.

### 3. Les activités 2019 de l'Association pour le Développement d'une Monnaie Locale sur l'Aire Toulonnaise et la Vallée du Gapeau

#### 1. Développer le dispositif de gestion d'une MLC sur l'aire toulonnaise et la Vallée du Gapeau

- **Gestion de l'association – coordination du projet :**
  - o **1 fois / mois** : Réunion du Collectif d'Animation pour coordonner et avancer le projet
  - o **1 fois / mois** : réunion des différents groupes de travail
- **Mobilisation des adhérents-Assemblées générales :**
  - o **Forum #7 – 28 juin 2019 au Domaine de l'Estalle à Hyères :**

Au cours de cette Assemblée Générale Ordinaire, les décisions suivantes ont été prises :

- Adoption du rapport moral, rapport d'activités et comptes 2018, quitus a été donné au collectif d'animation. Le budget prévisionnel 2019 a également été présenté.
- élection des membres du Collectif d'Animation : de nouveaux membres ont rejoint le collectif d'animation qui compte 13 membres à la fin de cette assemblée générale.
- Allocation d'un budget et adoption des modalités pour le soutien à des projets locaux citoyens en cohérence avec les valeurs de notre charte et pouvant participer au développement de La Fève, tels que celui des Alchimistes Toulon.
- Usage des intérêts du fonds de garantie à la Nef : 50 % sont reversés à l'association Terre de Liens.



- **Forum #8 – 1er décembre 2019 à la salle des Fêtes de La Farlède :**

Au cours de cette Assemblée Générale, les décisions suivantes ont été prises :

- vote des cotisations 2020. Les modalités 2019 ont été reconduites :
  - Particuliers : montant libre et conscient, minimum de 10€
  - Prestataires : montant libre et conscient, minimum de 15€



- Partenaires : montant libre et conscient pour les associations et collectifs citoyens sur le principe de la réciprocité et 300€ pour les institutionnels et collectivités.
  
- adoption du principe de ne pas appliquer de frais sur la reconversion des fèves en euros pour les prestataires, le réseau n'étant pas encore développé.
- adoption des conditions générales d'utilisation de La Fève.

Une assemblée générale extraordinaire a suivi au cours de laquelle les modifications suivantes des statuts ont été adoptées :

- modification du sigle "MLC MAIO" en "MLC La Fève", ce premier nom inscrit dans les statuts ayant été inscrit avant le choix définitif du nom de la monnaie, il est à présent mis en cohérence.
- Modification/simplification du nom de l'association qui devient "Association pour le développement d'une monnaie locale citoyenne sur l'aire toulonnaise" pour être en cohérence avec la définition du territoire de circulation "aire urbaine de toulonnaise", plus large.



- **Lancement de la monnaie locale citoyenne La Fève !**

- o **Préparation des outils de suivi de la circulation de la monnaie :**

En amont, le groupe Gestion de la monnaie a mis en place les outils nécessaires pour assurer la circulation et le suivi de la Fève :

- création du kit et guide prestataire,



- création du kit et guide comptoir d'échange,
- élaboration des fiches de suivi et tableurs correspondants.

o **Mise en circulation de la monnaie :**

Après plusieurs années de préparation, l'impression des coupons fin 2018, **le lancement de La Fève a eu lieu le 9 Avril 2019 à la Foire Bio de La Farlède**, en présence de Rob Hopkins, fondateur du réseau des villes en transition. 23 prestataires agréés participaient à cet événement, permettant de faire les premiers échanges directement. Un peu plus de 4000 fèves ont été échangées sur cet événement.



### o Mise en place de comptoirs d'échanges :

Afin de pouvoir développer l'utilisation de la Fève, il est nécessaire de développer les points où les utilisateurs peuvent obtenir des Fèves. Les 3 premiers comptoirs d'échanges ont été mis en place sur l'aire toulonnaise en 2019 :

- BIOCOOP La Garde
- BIOCOOP Vallée du Gapeau
- Épicerie coopérative La cerise sur le Gapeau

### o Mise en place d'équipes locales :

Un processus de création a été élaboré par le groupe "gestion des ELFes" et validé par le Collectif d'Animation. Les adhérents ont été sollicités pour expérimenter cette démarche sur leur secteur. Deux territoires ont été identifiés pour démarrer ce processus : Toulon Ouest-Ollioules-Sanary et Hyères-La Londe.

Une première réunion a eu lieu à Ollioules le 14 novembre 2019, puis une seconde le 3 décembre.

Le secteur Hyères-La Londe a sa première réunion d'information programmée en janvier 2020.

## 2. Informer et communiquer sur la MLCC

### Evènements, présences et tenues de stand



- **Chaque 3ème dimanche** : Marché de la Cerise à La Farlède
  - **Tous les premiers samedis du mois** : Marché bio de Hyères
  - **Tous les mercredis soir de Mai à Septembre** : Marché des producteurs locaux à Pierrefeu
  - **Fête de la Cerise du 1 er mai au domaine de la Marseillaise organisée par La Cerise sur le Gapeau**
- 
- **Le Jardin des Astuces à Belgentier**
  - **La Végé-Terrienne à Belgentier** 15 et 16 septembre
  - **Fair Noël à l'université de Toulon**
  - **Marche pour le Climat à Toulon**
  - Présentation de la Fève à un Apéro adhérents de la Coop sur Mer le 23/04/2019

- Journée du Terroir à Carnoules le 19/05
- French repas entreprise
- 8 juin : Journées du Développement Durable à la Seyne
- 7/09 : réunion du Lobby citoyen 14h-17h => Anne et Sandrine présentes
- 14/09 journée sur environnement à Signes (CMCAS Toulon)
- 21-23/09 Salon du Bien être (Méounes)
- 29/09 Solidar'Issole à Néoules – intervention à 14h => Jean-Claude y va
- 25 mai (Toulon) : Marche pour le climat puis pic-nique de 12h à 16h
- mardi 28 mai à 11h30 (Solliès-Pont) : inauguration Biocoop Solliès-Pont
- 1er juin (Hyères) : Samedi bio
- 2 juin (La Castille) : Journée de la naturopathie
- 8 juin (Domaine La Marseillaise) : rencontre régionale des acteurs de la transition (initiative citoyenne)
- Apéro Fève Solliès Toucas 28/11
- événement coiffeuse La Farlède 30/11
- 20/11 présentation de la Fève à Brignoles Provence Verte suivie d'une réunion toujours à Brignoles

### Communication auprès de partenaires potentiels

**Le projet de la Fève a été présenté lors de rendez-vous avec des services et/ou des élus des communes suivantes qui se sont montrées très intéressées par la monnaie locale :**

- La Seyne
- Carnoules
- Hyères
- La Farlède
- Ollioules

Une convention de partenariat a été signée avec TVT Innovation.

### Formation des Ambassadeurs

L'association est régulièrement sollicitée pour tenir des stands sur différents événements organisés sur le territoire. Afin de pouvoir répondre positivement au maximum et augmenter la visibilité de La Fève, une formation (dite "niveau 1") a été mise en place pour que les adhérents volontaires puissent bien connaître le projet, ses enjeux et comment en parler et deviennent ainsi des ambassadeurs de la monnaie. 5 Sessions de formation ont été réalisées et ont permis de former une vingtaine d'ambassadeurs. Avec la constitution des ELFes, les réunions seront organisées par les équipes locales afin de réunir plus de personnes.

Pour les ambassadeurs qui le souhaitent, une formation niveau 2 a été mise en place pour former les volontaires à la démarche d'agrément des prestataires et la passation de l'entretien initial. Des formations ont été réalisées auprès du Collectif d'animation et pour une douzaine d'ambassadeurs 1.





- **Interview TV/Radio** : Interview France Bleu Provence, Radio Active, ...

### **3. Constituer le réseau de professionnels adhérents à la MLCC**

Les prestataires s'engagent à appliquer concrètement les valeurs de la Charte de l'association.

Pour adhérer au réseau, selon les modalités validées en 2017, les prestataires doivent démontrer leur engagement sur ces valeurs ou leur motivation pour y parvenir, à travers un **entretien en face à face** avec un représentant de l'association (ambassadeur formé niveau 2).

Cet entretien a pour intention de **recenser les pratiques actuelles, d'identifier les axes progression possibles et les actions d'accompagnement à mettre en place par l'association.**

Suite à cet entretien, l'adhésion du prestataire sera validée après accord du Comité d'Ethique et paiement de sa cotisation.

Pour mettre en place le réseau de prestataires, le groupe Affiliation a commencé à organiser des formations d'ambassadeurs spécifiques dites niveau 2. Les membres du collectif d'animation et une dizaine de personnes ont suivi ces formations.

Près de 80 prestataires ont été agréés par le Comité d'éthique au cours de l'année 2019.

### **4. Assurer l'autonomie financière de l'association**

- **Adhésions**

Les modalités et le montant des adhésions ont été définies pour les particuliers et les prestataires :

- Particuliers : montant libre et conscient, minimum de 10€
- Prestataires : montant libre et conscient, minimum de 15€

L'association comptait 351 adhérents particuliers et 77 prestataires au 31 décembre 2019.

- **Subventions**

La mobilisation des collectivités locales a été entamée avec la rencontre de services et élus de plusieurs mairies suite à la mise en circulation de La Fève mais n'ont pas abouti au cours de l'année 2019. Des conventions sont en cours de rédaction et des projets de demandes de subvention.

### **4. Conclusion 2019 et prochaines étapes**

L'année 2019 a permis une grande étape: la mise en circulation de la Fève.

Mais ce n'est pas fini, le déploiement de la monnaie se poursuit en 2020 pour permettre de la faire circuler sur l'ensemble de l'aire Toulonnaise.

Le rôle des ELFe est fondamental pour s'organiser localement sur les différentes communes. Rencontrer de futurs prestataires adhérents, informer les habitants, gérer la circulation de la Fève, communiquer...

Si l'outil technique qu'est La Fève est déployé, son impact sur notre territoire ne pourra se réaliser qu'avec la participation de chacun, de notre volonté individuelle d'être acteur ensemble, car avec La Fève, on n'a rien à vendre mais tout à (é)changer !

